

ACR TH Les gestes de 1er secours

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Le dispositif de formation s'adresse à tous les ouvriers (travailleurs handicapés) d'ESAT.

Durée

2 jours

Organisme de formation

⇒ SUD MANAGEMENT

Date limite d'inscription

31/05/2019

Lieux & dates

⇒ Groupe 1

Pau

Les 28 & 29 mars 2019

⇒ Groupe 2

Agen

Les 2 & 3 avr. 2019

⇒ Groupe 3

Bordeaux

Les 9 & 10 avr. 2019

⇒ Groupe 4

Mont de Marsan

Les 2 & 3 mai 2019

⇒ Groupe 5

Bergerac

Les 16 & 17 mai 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Marine PALLAS,

Technicienne de pôle ingénierie

actionscoregionalesNA.aquitaine@unifaf.fr

Interlocuteur OF

Claire SARRAZIN

Intervenant

⇒ LEGROS Pierre

Formateur Santé et Sécurité au travail

Contexte

Comment réagir en cas d'accident ? Que faire face à un feu ? Qui alerter ? Autant de questions qui peuvent se poser.

Paru le 11 mars dernier au journal officiel, un arrêté ouvre officiellement le référentiel PSC1 aux personnes à mobilité réduite. Une mesure qui tend à démontrer que le handicap ne constitue pas un frein à l'apprentissage ou à l'enseignement du secourisme.

Former les travailleurs handicapés aux gestes de 1ère urgence permet d'assurer une réelle prévention des risques, de les rendre acteurs de leur propre sécurité et de celle des autres.

La notion de 1er secours passe notamment par la dédramatisation de situation générant de l'angoisse et de l'inquiétude.

La formation doit donner aux travailleurs handicapés la capacité à adopter l'attitude la plus appropriée possible face à une situation « d'urgence ».

Objectifs

- ⇒ Connaître les gestes de premiers secours
- ⇒ Savoir alerter une tierce personne en cas d'accident
- ⇒ Identifier et reconnaître les risques professionnels et prévenir d'un accident
- ⇒ Prendre conscience des dangers et respecter les règles de sécurité en milieu de travail

Prérequis

Pas de prérequis demandé

Contenu

Jour 1 :

- ⇒ Le SST et la santé au travail
- ⇒ De protéger à prévenir

Jour 2 :

- ⇒ Examiner
- ⇒ Faire alerter ou alerter
- ⇒ De faire alerter à informer
- ⇒ La victime saigne abondamment
- ⇒ La victime s'étouffe
- ⇒ La victime se plaint de malaise
- ⇒ la victime se plaint de brûlure
- ⇒ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- ⇒ La victime se plaint d'une plaie qui saigne abondamment
- ⇒ la victime ne répond pas mais elle respire
- ⇒ La victime ne répond pas et ne respire plus (inclus la défibrillation)

Les encadrants sont conviés au bilan de la formation afin de faire le lien entre la formation et le quotidien professionnels des participants.